

CARHAIX-PLOUGUER (Finistère)

*9, rue Hervé Le Janne
(parcelles AP. 232p et 234p)*

DRAC-SRA

10 JUL. 2009

COURRIER ARRIVEE

D.F.S. de sondages archéologiques
02/06 – 05/06/2009

(Arrêté de prescription n° 2008-059)

Sous la direction de
Gaétan Le Cloirec

avec la collaboration de
Philippe Cocherel, Frédéric Boumier et Françoise Labaune

INSTITUT NATIONAL
DE RECHERCHES
ARCHÉOLOGIQUES
PRÉVENTIVES

Rennes : S.R.A. Bretagne

2009
2461

SOMMAIRE

1. Données administratives, techniques et scientifiques	p. 3
Fiche signalétique	p. 4
Générique	p. 5
Notice scientifique	p. 6
Fiche d'état du site	p. 7
2. Résultats de l'opération	p. 17
2.1. Conditions de réalisation	
2.1.1. Motifs de l'opération	p. 18
2.1.2. Environnement archéologique	p. 18
2.1.3. Méthodologie et problématiques	p. 18
2.2. Présentation des données	
2.2.1. Inventaire des structures	p. 21
2.2.2. Le mobilier	p. 22
2.2.3. Interprétation	p. 25
2.3. Conclusion	p. 26
3. Inventaires techniques	p. 30

1

Données administratives, techniques et scientifiques

FICHE SIGNALÉTIQUE

LOCALISATION DE L'OPERATION

Département : **Finistère** COMMUNE : **Carhaix-Plouguer**
 Lieu dit ou adresse : **9, rue Hervé Le Janne**
 Section(s) et parcelle(s) : **AP. 232p et 234p**

IDENTITE DE L'OPERATION

Arrêtés n° **2008/059** en date du **07/04/2008**
 Nature : **sondages archéologiques**
 Date d'intervention : du **02/06/2009** au **05/06/2009**
 TITULAIRE (nom et prénom) : **Le Cloirec Gaétan** Organisme de rattachement : **I.N.R.A.P.**
 Propriétaire du terrain : **Mme Marie-Hélène Lagadec** Protection juridique : **zonage archéologique**
 Motif de l'opération : **saisine en vertu de l'article 10 du décret 2004-490 de la loi 2001-44 modifiée relative à l'archéologie préventive**
 Maître d'ouvrage : **I.N.R.A.P.**
 Contraintes techniques particulières : **L'extrémité nord-est de la parcelle 234 est aujourd'hui intégrée au terrain voisin (impossible à sonder).**
 Surface: **1276 m²**
 Fouille menée jusqu'au substrat : **OUI** **NON** Sinon, altitude du fond de fouille :

RESULTATS SCIENTIFIQUES

MOTS CLES : (3 à 5 par rubrique)

- Chronologie : **gallo-romain, moderne.**
- Vestiges immobiliers : **puits, mur, fosses.**
- Vestiges mobiliers : **céramiques, fragment de statue en calcaire, meule, fer.**

COMMENTAIRE : **ensemble de fosses gallo-romaines et 2 puits dispersés sur le terrain. Un mur moderne correspondant à l'ancienne limite entre les parcelles AP.232 et 234.**

LIEU DE DEPOT : du mobilier : **dépôt départemental** des fonds documentaires : **S.R.A. Bretagne**

N° des 10 à 20 diapos. les plus représentatives, fouille et mobilier) :

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES DU DFS

ANNEE : **2009** AUTEUR (nom, prénom) : **Le Cloirec Gaétan**
 COLLABORATEUR(S) : **Philippe Cocherel et Frédéric Boumier**
 TITRE : **Carhaix-Plouguer, 9 rue Hervé Le Janne (parcelles AP. 232P et 234p).**
 Sous-titre : **DFS de sondages archéologiques**
 Nombre de volumes : **1** nbre de pages : **30** nbre fig. : **10** nbre planches. : **-**

GENERIQUE

Intervenants :

Gaétan LE CLOIREC
(I.N.R.A.P., ingénieur de recherche, responsable de l'opération)

Philippe COCHEREL
(I.N.R.A.P., technicien de fouille)

Frédéric BOUMIER
(I.N.R.A.P., topographe)

Françoise LABAUNE
(I.N.R.A.P. céramologue)

Suivi de l'opération :

Stéphane DESCHAMPS
(Conservateur Régional de l'Archéologie de Bretagne)

Michael BATT
(S.R.A. Bretagne, ingénieur d'études)

Gilbert AGUESSE
(I.N.R.A.P., Directeur Interrégional Grand-Ouest)

Michel BAILLIEU
(I.N.R.A.P., adjoint scientifique et technique)

Thomas ARNOUX
(I.N.R.A.P., assistant technique)

Marie-Madeleine NOLIER
(I.N.R.A.P., commandes matériels)

Terrassements :

Entreprise CORVEST, Carhaix-Plouguer.

NOTICE SCIENTIFIQUE

Un diagnostic archéologique a été entrepris au 9, rue Hervé Le Janne, suite à une demande de la propriétaire du terrain. Pour la période romaine, les vestiges se résument à quelques fosses comblées de remblais hétérogènes et à deux puits. La profondeur de ces structures et la présence de mobilier permettent d'envisager qu'elles aient pu servir de dépotoir. Il faut noter la mise au jour d'un fragment de statue et souligner la possibilité de découvertes particulières du même ordre. Un mur orienté est-ouest a également été retrouvé mais son orientation ne suit pas les axes de la trame antique. Il pourrait conforter l'existence d'une rue transversale, déjà envisagée par d'autres indices. Enfin, les restes d'un autre mur arasé ont été mis en évidence sous un empierrement qui correspond à l'étagage de ses matériaux. Cette construction suit une ancienne limite parcellaire encore visible sur le cadastre actuel.



Fig. 1 : un des deux puits mis au jour sur le terrain (cl. G. Le Cloirec / Inrap - 2009)

FICHE D'ETAT DU SITE

Les vestiges ont été enfouis à l'issue du diagnostic.

N° sondage	superficie
1	29 m ²
2	61 m ²
3	50 m ²
4	45 m ²
5	43 m ²
Total	228 m²
Sondages/emprise	18 %

Tableau I : surfaces ouvertes lors des sondages.

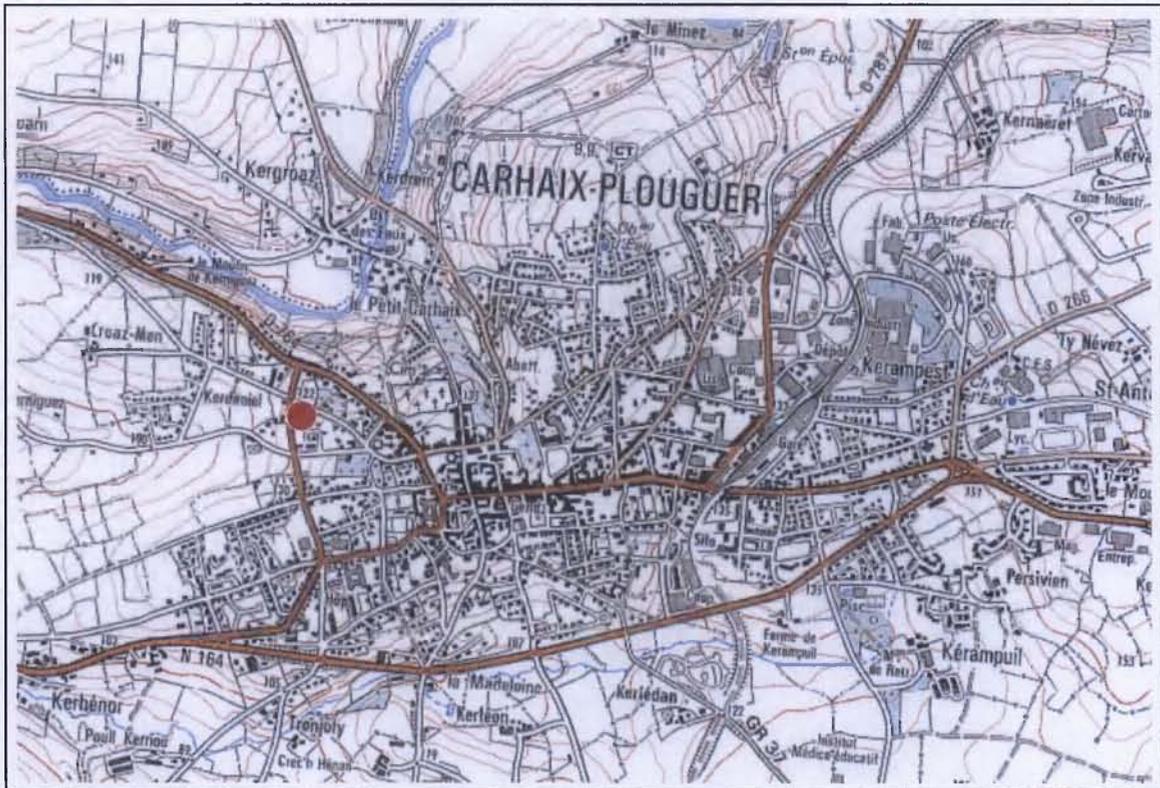


Fig. 2 : localisation du site dans la ville actuelle (carte IGN 0717 ouest au 1/25000^e)

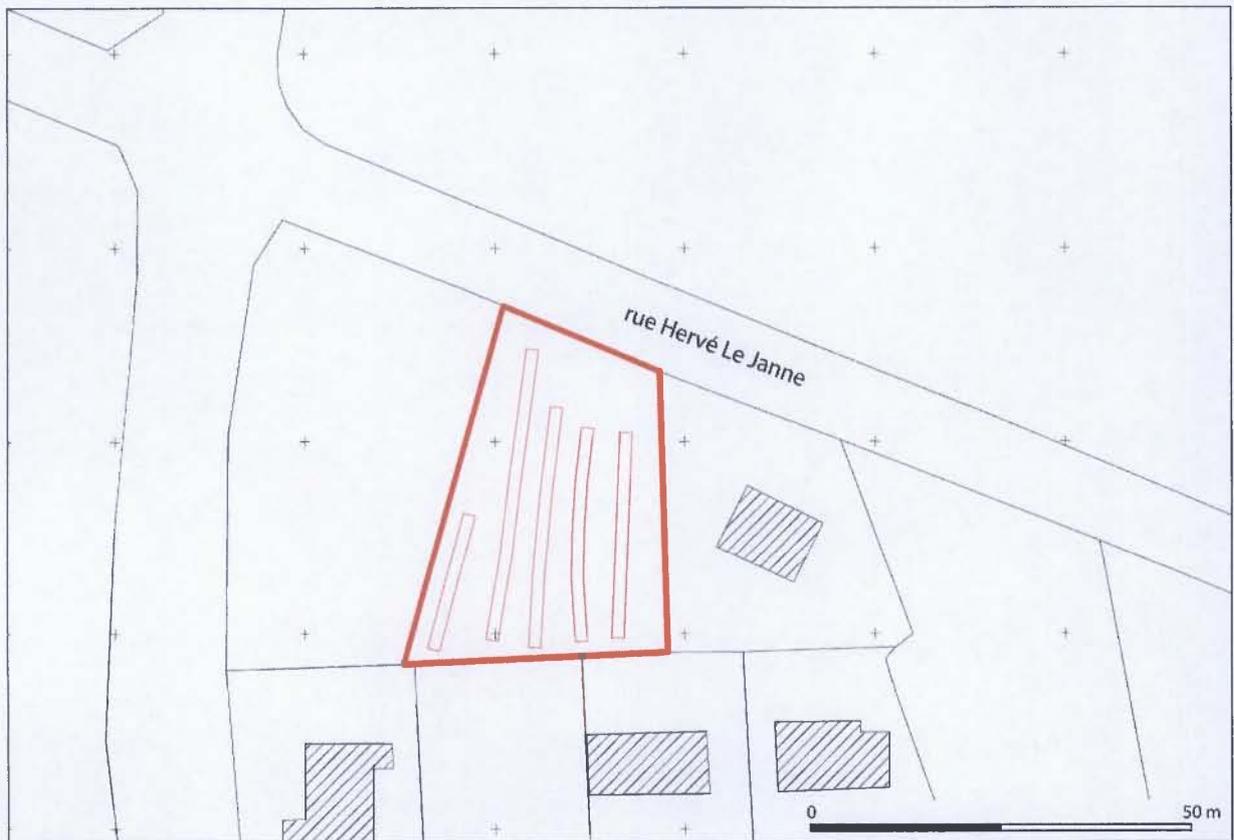


Fig. 3 : localisation du site dans le cadastre (D.A.O G. Le Cloirec / Inrap 2009).



2035
REÇU LE

11 AVR. 2008

I.N.R.A.P. G.O.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,
Officier de la Légion d'honneur, Commandeur de l'Ordre national du mérite,

ARRETE n° 2008-059 portant prescription de diagnostic archéologique

VU le code du Patrimoine, notamment son livre V ;

VU la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive, modifiée ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU, la saisine par courrier en date du 27 mars 2008 par Madame LAGADEC, Marie-Hélène demandant en vertu des articles 10 et 12 du décret 2004-490 pris en application de la loi 2001-44 modifiée relative à l'archéologie préventive, la réalisation d'un diagnostic archéologique sur le terrain situé rue Hervé le Janne reçue le 28 mars 2008 par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne, Service Régional de l'Archéologie ;

CONSIDERANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ; en effet,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1^{er} : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Finistère

Commune : CARHAIX-PLOUGUER

Lieu-dit : rue Hervé le Janne

Cadastre : section : AP parcelles : 232 (partie est) et 234 (partie est)

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles 28 à 34 du décret n° 2004-490 susvisé

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté

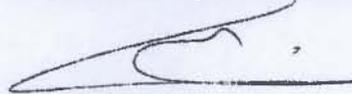
Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1^{er}.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives et Madame Marie-Hélène LAGADEC, 9 rue Hervé le Janne 29270 Carhaix-Plouguer

Fait à Rennes, le 7 avril 2008

pour le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille et Vilaine,
le directeur régional des affaires culturelles,
le conservateur régional de l'archéologie,



Stéphane Deschamps

destinataires : M.H. Lagadec
iNRAP
copie à : mairie de Carhaix-Plouguer
préfecture de région



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,
Officier de la Légion d'honneur, Commandeur de l'Ordre national du mérite,

Prescriptions de diagnostic archéologique
annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2008-059

région : Bretagne

département : Finistère

commune : CARHAIX-PLOUGUER

lieu-dit : rue Hervé le Janne

cadastre : section : AP parcelles : 232 (partie est) et 234 (partie est)

propriétaire : Madame LAGADEC Marie-Hélène, 9 rue Hervé le Janne, 29270 Carhaix-Plouguer

pétitionnaire: -idem-

Emprise du diagnostic archéologique : 1 276 m²

Principes méthodologiques :

Principe adaptés aux diagnostics archéologiques en milieu urbain : séries de tranchées / sondages au godet lisse mécanique jusqu'au substrat et ouverture de fenêtres de décapage si nécessaire dans des zones à forte densité. Sondages d'évaluation du potentiel des vestiges mis au jour

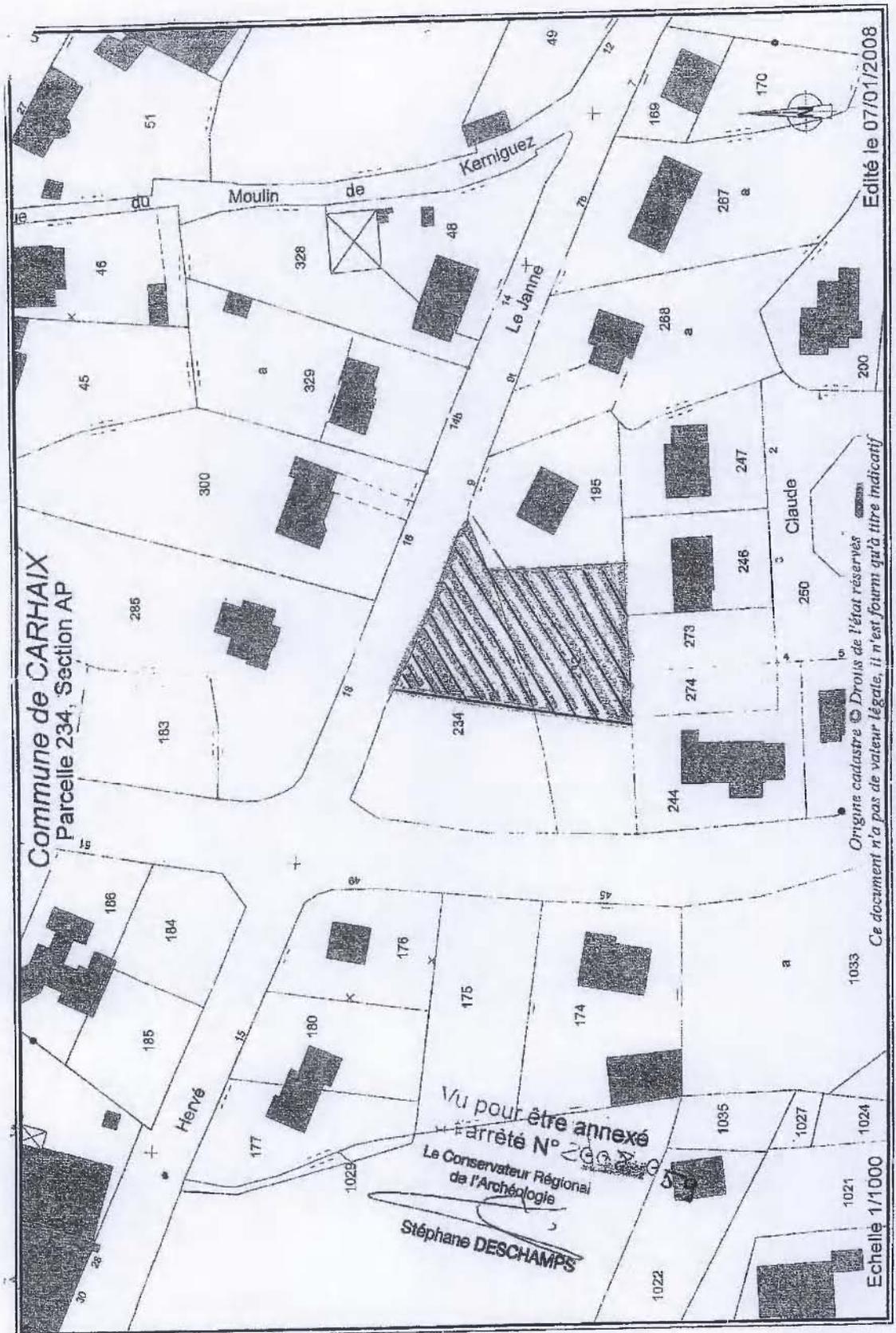
Objectifs :

Cette opération s'insère dans le continuité du suivi archéologique mené sur les secteurs sensibles de la commune de Carhaix-Plouguer. Les terrains en question sont localisés dans un environnement recelant des indices ou vestiges archéologiques (habitat urbain). Dans l'environnement proche, sur la partie ouest des parcelles 232 et 234, des vestiges de l'époque gallo-romaine ont été partiellement étudiés lors des sondages réalisés dans le cadre de la carte archéologique en 1994. Au sud, à moins de 50 mètres, lors des travaux de terrassement de la rue Claude Debussy, des éléments d'architecture en pierre de granit taillée ont été mis au jour. A l'est, sur la parcelle AP 268 une partie d'un habitat urbain a été étudié lors d'une fouille préventive. Au XIX^e siècle l'Abbé Rolland a signalé des canalisations antiques dans ces parcelles

Fait à Rennes, le 7 avril 2008

pour le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille et Vilaine,
le directeur régional des affaires culturelles,
le conservateur régional de l'archéologie,

Stéphane Deschamps



Page 2 sur 3

FICHE DE PROJET DE DIAGNOSTIC

Réf. du projet : DA05027301
Affaire suivie par : Michel BAILLIEU

1. IDENTIFICATION**1.1 Site**

Département :	Finistère
Commune :	CARHAIX PLOUGUER
Lieu-dit :	Rue Hervé Le Janne
Nature du projet :	Autres
Références cadastrales	Section AP n° 232p et 234p

1.2 Aménageur

Nom ou raison sociale :	Particulier LAGADEC Marie-Hélène
Adresse	9, rue Hervé Le Janne - - 29270 CARHAIX PLOUGUER
Téléphone / télécopie	
Représenté par	Mme LAGADEC

1.3 Service instructeur

Service régional de l'Archéologie de :	Bretagne
Téléphone / télécopie	02 99 84 59 00 / 02 99 84 59 19
Dossier suivi par	Michael BATT

1.4 Opération

Arrêté préfectoral n°2008-059 du 07/04/2008 reçu à l'Inrap le 11/04/2008.	
Numéro d'opération SRA	
Nature de l'opération	Diagnostic
Cadre de l'opération	milieu urbain
Surface à traiter	1276 m ²
Calendrier prévisionnel	A partir de 2009
Responsable pressenti	Gaëtan LECLOIREC

2. PROBLÉMATIQUE SCIENTIFIQUE

Conformément à l'arrêté de prescription n°2008-059, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

3. CONTRAINTES TECHNIQUES

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

Direction interrégionale
Grand Ouest
37, rue du Bignon
C.S. 67737
35577 CESSON-SEVIGNE CEDEX
tel 33 (0)2 23 36 00 40
fax 33 (0)2 23 36 00 50
www.inrap.fr

DA05027301 - CARHAIX PLOUGUER, Rue Hervé Le Janne
28 mai 2008

Page 3 sur 3

4. METHODES ET TECHNIQUES ENVISAGEES

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage ou de vignettes régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 5% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5. VOLUME DES MOYENS PREVUS (en jours ouvrés)

5.1 Tranche ferme correspondant à la vérification de la présence ou de l'absence de vestiges :

5.1.1 Phase de terrain (incluant la préparation) :

- Encadrement : 4 jours
- Technicien : 8 jours

5.1.2 Phase de post-fouille :

- Encadrement : 3 jours
- Technicien : 3 jours

5.1.3 Moyens de terrassement à mettre en œuvre :

- Tracto : 3 jours (pour l'ouverture)
- Tracto : 2 jours (pour le rebouchage)

5.2 Provision correspondant à la caractérisation des sites découverts :

5.2.1 Phase de terrain :

- Encadrement : 5 jours
- Technicien : 10 jours
- Topographe : 1 jour

5.2.2 Phase de post-fouille :

- Encadrement : 5 jours
- Dessinateur : 5 jours
- Spécialiste : 5 jours (céramologue)
- Technicien : 5 jours (traitement des données et du mobilier)
- Topographe : 1 jour

5.3.3 Moyens de terrassement à mettre en œuvre :

- Tracto : 6 jours (pour l'ouverture et le rebouchage)

Fait à Cesson-Sévigné, le 28 mai 2008

Michel BAILLIEU
Adjoint Scientifique et Technique



DA05027301 - CARHAIX PLOUGUER, Rue Hervé Le Janne
28 mai 2008



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,

**Arrêté n° 2009-028 portant désignation du responsable scientifique
de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2008-059 du 7 avril 2008**

VU la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 modifiée, relative à l'archéologie préventive, notamment son article 2;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive, notamment son article 13

VU l'arrêté n° 2008-059 du 7 avril 2008 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à Carhaix-Plouguer - rue Hervé Le Janne (29) ;

CONSIDÉRANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;

ARRETE

Article 1^{er} : Monsieur Gaëtan Le Cloirec - Institut national de recherches archéologiques préventives est désigné(e) responsable scientifique du diagnostic prescrit(e) par l'arrêté n° 2008-059 du 7 avril 2008 susvisé

Article 2 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur de l'Institut national de recherches archéologiques préventives, à la mairie de Carhaix-Plouguer ;

Fait à Rennes, le 25 mars 2009

pour le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille et Vilaine,
le directeur régional des affaires culturelles,
le conservateur régional de l'archéologie,

Stéphane Deschamps

destinataires : INRAP
Gaëtan Le Cloirec
copie à mairie de Carhaix-Plouguer

REÇU LE
31 MARS 2009
1761
I.N.R.A.P. G.O.

2

Résultats de l'opération

2.1. Conditions de réalisation

1.1. Motifs de l'opération

La construction d'une maison individuelle était envisagée dans un terrain de la commune de Carhaix-Plouguer correspondant aux parcelles AP.232p et AP.234p. Le service de l'urbanisme a donc demandé à la propriétaire de prendre contact avec le Service Régional de l'Archéologie car la zone est intégrée au zonage archéologique sensible qui est annexé au Plan Local d'Urbanisme. Une demande volontaire de réalisation de diagnostic a alors été déposée auprès du service de l'état en vertu des articles 10 et 12 du décret 2004-490 pris en application de la loi 2001-44 modifiée relative à l'archéologie préventive.

L'intervention, confiée à l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, s'est déroulée du 2 au 5 juin 2009. Elle a mobilisé deux archéologues pendant la phase de terrain et nécessité l'intervention d'un topographe. Le responsable de l'opération s'est chargé de la mise en forme des données et de la réalisation du présent rapport. Il était assisté d'un technicien pour l'enregistrement informatique des minutes et d'une céramologue pour l'étude du mobilier.

1.2. Environnement archéologique

Le secteur concerné se trouve dans l'angle nord-ouest de la ville antique de *Vorgium* telle que nous la connaissons à ce jour. Plusieurs interventions effectuées aux alentours éclairent l'occupation du quartier sans fournir, pour autant, des informations très développées. La parcelle AP.234, située directement à l'ouest, a déjà fait l'objet d'un diagnostic en 1994. Un bâtiment gallo-romain a été repéré à cette occasion dans la partie sud mais le reste de l'emprise n'a révélé que des empièvements faisant penser à des espaces de circulation (fig. 4, n° 1). D'autres traces de constructions antiques ont été fouillées un peu plus à l'est, dans la parcelle AP.268, alors que des canalisations anciennes sont signalées par L. Rolland dans le même terrain (fig. 4, n° 2). L'absence de découverte d'installation hydraulique particulière rend toutefois ces dernières informations très douteuses. Enfin, les blocs d'architecture mis au jour du côté sud, dans la parcelle AP.250, sont particulièrement intrigants puisqu'ils attestent l'existence d'un monument funéraire du II^e siècle ap. J.-C. dans le secteur. Ces éléments ont été utilisés pour confectionner les fondations d'un second édifice commémoratif, ce qui confirme le maintien du caractère singulier de ce secteur périphérique de l'agglomération antique (fig. 4, n° 3).¹

1.3. Méthodologie et problématiques

Cinq tranchées ont été ouvertes dans le sens nord-sud à l'aide d'un tractopelle équipé d'un godet lisse mesurant 1,60 m de large. Plusieurs structures ont ensuite été testées manuellement afin d'en déterminer la nature et recueillir des indices de datation. Les éléments les plus significatifs ont été nettoyés plus précisément pour pouvoir prendre des clichés destinés à étayer l'argumentation. Enfin, un relevé topographique a été réalisé pour établir un plan coté des vestiges.

L'intérêt principal de ce sondage consistait à mieux se représenter l'une des franges de l'agglomération gallo-romaine dans un secteur où se mêlent des ensembles funéraires et des occupations domestiques. Nous savons que la limite urbaine est très proche mais il est encore difficile de saisir son implantation précise et sa représentation exacte.

¹ Pour toutes ces découvertes voir : Le Cloirec G. – *Carhaix antique, la domus du centre hospitalier, contribution à l'histoire de Vorgium, chef-lieu de la cité des Osismes*, (documents archéologiques, 2), Rennes : Presses Universitaires de Rennes 2008, p. 227-234, notices 36, 37, 50 et 56.

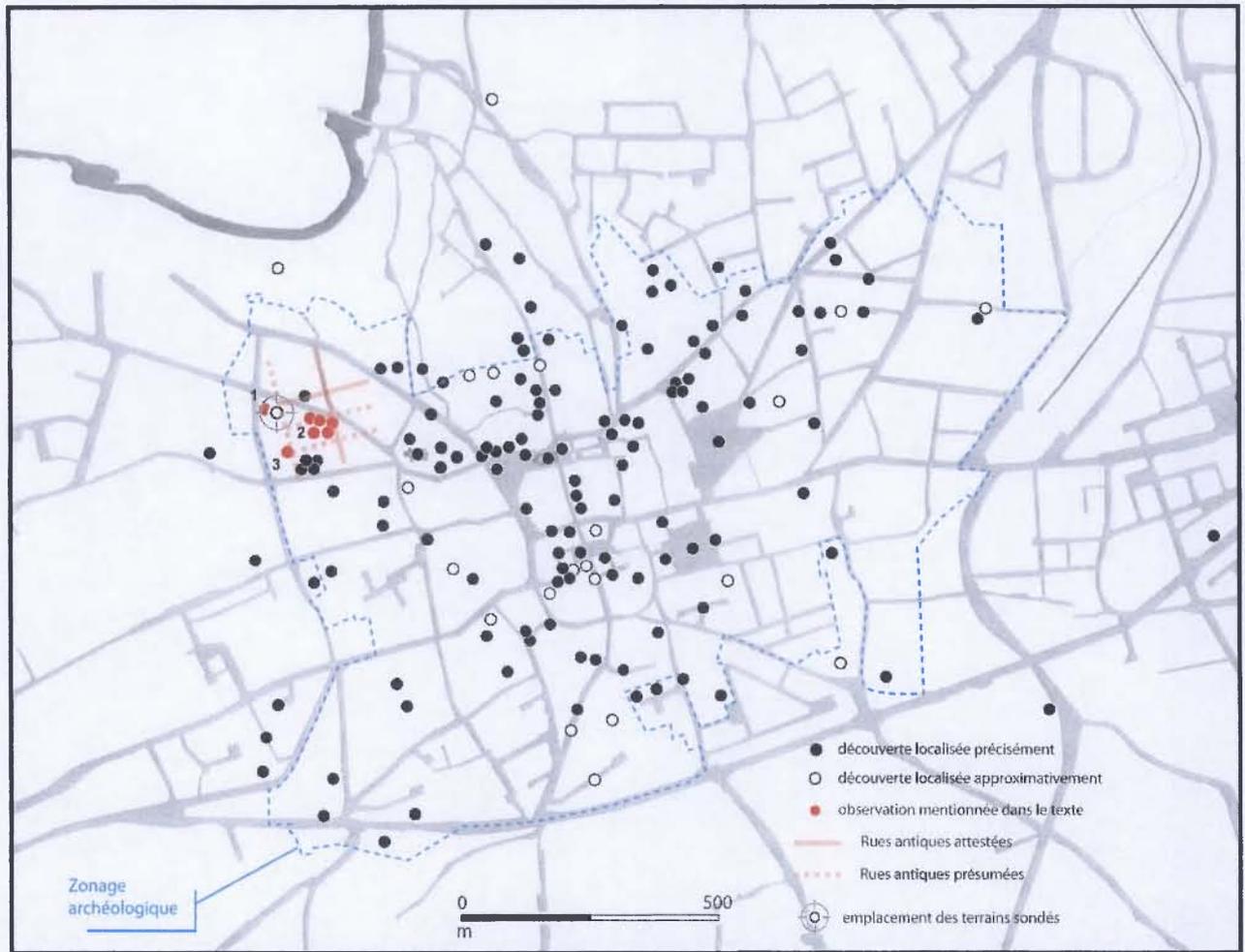


Fig. 4 : environnement archéologique (D.A.O. G. Le Cloirec / Inrap 2009).

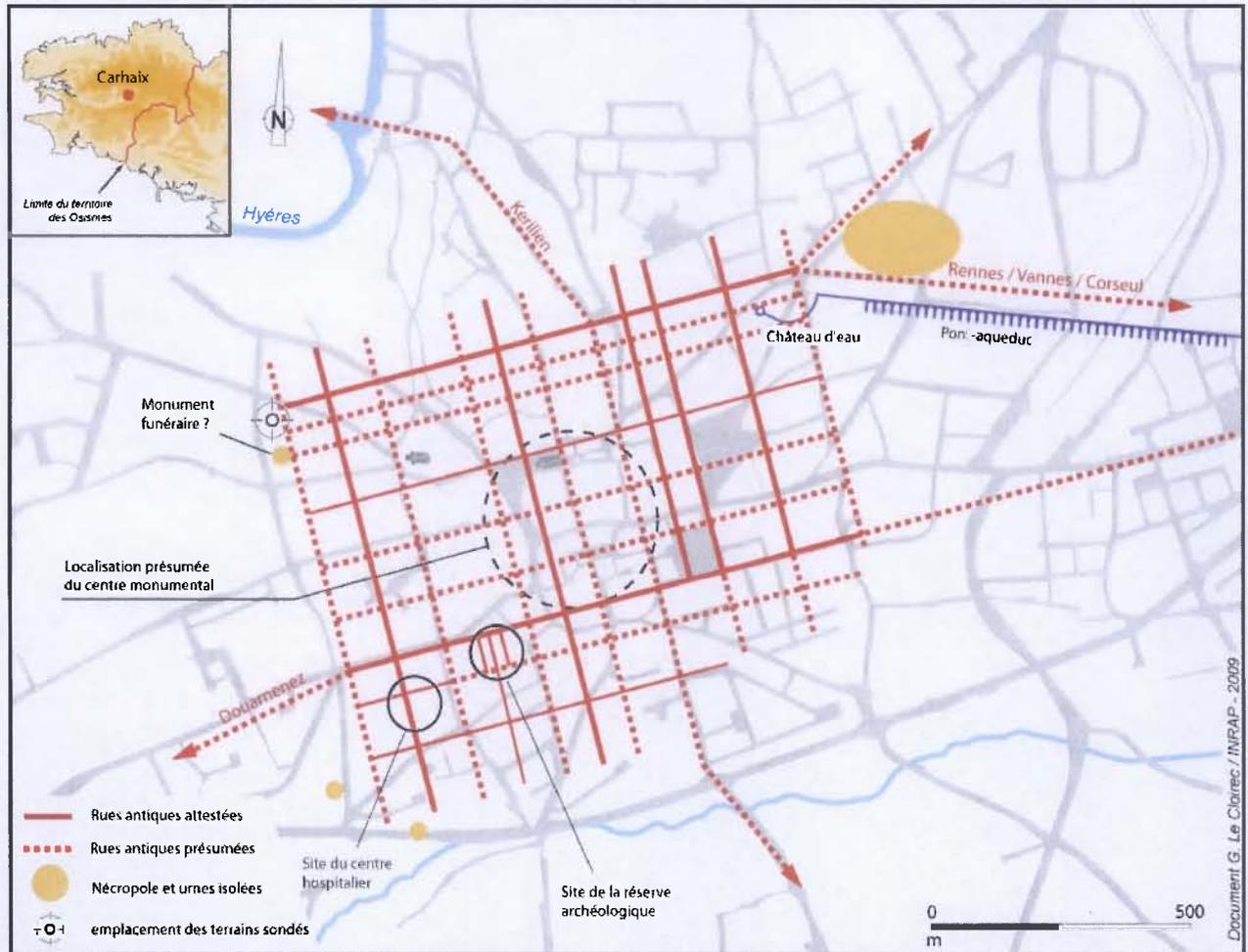


Fig. 5 : localisation du site dans la ville antique (D.A.O. G. Le Cloirec / Inrap 2009).

2.2. Présentation des données

2.2.1. Inventaire des structures mises au jour

N° Sond.	N° Faits	Observations	Interprétation	Relations stratigraphiques
1	1000	Terre végétale, cailloux, racines.	Terre arable.	
1	1001	Terre limoneuse brune, pierres de schiste, fragments de tuiles, rares blocs de quartz, tessons (dont amphore gauloise, sigillée).	Remblai.	Comble \1002/.
1	\1002/	Creusement oblong orienté N-S. Prof : 1,70 m	Fosse d'extraction. Substrat : pierraille de schiste bleu/vert, rares blocs de quartz, poches argileuses ocre	Comblé par 1001.
2	2000	Terre végétale, cailloux, racines.	Terre arable.	
2	2001	Terre limoneuse brune, cailloux de schiste, terre cuite, fer, rares tessons.	Remblai.	Comble \2002/
2	\2002/	Creusement circulaire. Diam : 1,70 m.	Fosse.	Comblé par 2001
2	2003	Terre limoneuse brune, terre cuite, cailloux de schiste (substrat).	Remblai	Comble \2004/
2	\2004/	Creusement circulaire. Diam : 1,10m.	Fosse.	Comblé par 2003
2	2005	Alignements de grosses plaques de schiste mêlées à de la terre brune. E-O, L : 0,50 m	Radier ?	
2	2006	Empierrement de cailloux de schiste et de fragments de tuiles gallo- romaines. Surface légèrement émoussée, mêlée à de la terre brune, peu compactée.	Niveau de démolition et d'abandon. Affleurement à- 20cm du niveau de décapage.	
2	2007	Alignement de blocs de schiste E-O. limite nord de 2006.	Bordure ?	
2	2008	Mur SO-NE correspondant à l'ancienne limite parcellaire : 0,70 m	Mur	
3	3000	Terre végétale, cailloux, racines.	Terre arable.	
3	3001	Terre limoneuse, brune, homogène, terre cuite.	Remblai.	Comble \3002/.
3	\3002/	Tranchée E-O, profil en cuvette : 0,40m, prof : 0,10m	Fossé.	Comblé par 3001.
3	3003	Terre argileuse brune, pierres de schiste, terre cuite, nombreux fragments de tuiles, tessons, fer.	Remblai.	Comble \3004/
3	\3004/	Creusement oblongue : 3,50m.	Fosse.	Comblé par 3003
3	3005	Terre limoneuse très brune, terre cuite, cailloux de schiste.	Remblai.	Comble \3006/
3	\3006/	Tranchée E-Oil : 0,80m	Fossé ? équivalence \4011/	Comblé par 3005.
3	3007	Schiste compacté, grosses dalles du coté sud, terre brune, fragments de tuiles, peu émoussées.	Empierrement irrégulier.	
3	3008	Terre limoneuse marron/brun, pierres de schiste, petits fragments d'ardoises, porcelaine.	Remblai.	Comble \3009/
3	\3009/	Tranchée NO-SE 1 : 0,70m.	Ancienne limite de parcelle	Comblé par 3008.
3	3010	Poche de terre brune, pierres de schiste et fragments de tuiles dans coupe est.	Fossé E-O ?	
3	3011	Aménagement de gros blocs de schiste.	Margelle de puits	
3	3012	Terre brune, végétale.	Remblai du puits 3011	
4	4000	Terre végétale, cailloux, racines.	Terre arable.	
4	4001	Terre végétale, brune, homogène, terre cuite, charbons de bois, cailloux de schiste, un fragment de marbre, céramique.	Remblai.	Comble\4003/.
4	4002	Gros blocs et dalles de schiste.	Parement de puits.	
4	\4003/	Creusement circulaire à paroi verticale, surmonté de 4002.	Puits.	Comblé par4001.
4	4004	Empierrement de plaques de schiste.	TP ? Radier ?	
4	4005	Idem que 4004		
4	4006	Terre argileuse brune, compacte, terre cuite, quelque cailloux de schiste, charbons de bois, nombreuses tuiles, tessons	Remblai.	Comble\4007/.
4	\4007/	Creusement circulaire. Diam : 2,10m	Fosse.	Comblée par 4006
4	4008	Pierres de schiste grossièrement équarries, rares fragments de tuiles, terre brune.	Remblai.	Comble \4009/.

N° Sond.	N° Faits	Observations	Interprétation	Relations stratigraphiques
4	\4009/	Creusement oblongue : (min) 2,20m l : (min) 0,80m	Fosse.	Comblée par 4008, recoupe 4006 et 4010.
4	4010	Terre argileuse brune, quelques fragments de tuiles et cailloux de schiste de différents modules. Tessons de céramiques(GR)	Remblai.	Comble \4011/.
4	\4011/	Creusement E-O l : 1,10m (max).	Tranchée, bords obliques, fond plat.	Comblée par 4010, coupe 4013, équivalent à \3006/
4	4012	Empierrement bombé, gros fragments de tuiles et grosses dalles émoussées en partie haute, pierraille de schiste.		Equivalent à 2006 et 5006
4	4013	Terre argileuse ocre, terre cuite, charbons de bois, cailloux de quartz et de schiste, tessons de céramique, compact.	Remblai.	Comble \4014/ et coupé par \4011/
4	\4014/	Creusement NO-SE l : 0,55m	Tranchée.	Comblée par 4013.
5	5000	Terre végétale, cailloux, racines.	Terre arable.	
5	5001	Alignement sommaire de pierres et de plaques de grès schisteux gris-bleu, orienté E-O, fragments de tuiles.	Radier ou solin ?	
5	5002	Terre limoneuse brune, fragments de tuiles, petites pierres de schiste.		
5	\5003/	Creusement oblongue L : 2,50m l (min) : 1m	Fosse.	
5	5004	Grosses dalles de schiste à plat.		
5	\5005/	Tranchée E-O.		
5	5006	Empierrement de blocs de schiste, terre brune, fragments de tuiles		
5	\5005/	Tranchée E-O.		
5	5006	Empierrement de blocs de schiste, terre brune, fragments de tuiles sur paléosol L : 8 à 9 m. Présence d'un tesson de sigillée tardive.	Epannage ayant pu servir de niveau de circulation	

2.2.2. Le mobilier

La campagne de diagnostic effectuée sur la parcelle sise au n° 9 de la rue Hervé Le Janne, en juin 2009 a permis de recueillir des lots de mobilier répartis en plusieurs ensembles sur la totalité de la surface concernée par l'intervention.

L'ensemble donne la répartition suivante :

- 101 tessons de céramique
- 1 fragment de verre
- 2 clous en fer, 1 fragment long (outil ?)
- 2 fragments de meule (granit), 1 morceau de statuaire (avec drapé), 1 bloc architectural mouluré, 1 fragment de marbre blanc indéterminé

Le travail effectué durant la post-fouille sur le mobilier déjà lavé a consisté en :

- l'inventaire précis de la totalité du mobilier recueilli par unité stratigraphique
- la saisie de cet inventaire sous forme de fichier File Maker
- le remontage des récipients fragmentés
- la rédaction de la présente étude.
- l'archivage et le conditionnement normalisé des données.

Le mobilier mis au jour ici se caractérise par une forte proportion des éléments d'amphores avec 50 tessons, soit la moitié du lot céramique mis au jour. Parmi ces derniers, les éléments les plus anciens correspondent à deux tessons dont la pâte brune caractéristique permet d'identifier facilement une production gauloise du Val de Loire, de type gauloise 5. L'essentiel du lot regroupe des fragments à pâte clair orange pâle et beige avec des fonds étroits permettant de reconnaître le type d'amphore gauloise 4, principalement

produit en Narbonnaise pour acheminer le vin de cette région. Cette diffusion exportée à partir du II^e siècle est bien représentée dans les contextes carhaisiens durant le III^e siècle après J.-C. Les derniers morceaux possèdent une pâte épaisse et feuilletée à rapprocher des amphores à huile de type Dressel 20, en provenance de Bétique. En l'absence d'élément de bord, il n'est pas possible d'affiner la datation de ces derniers, dont la production couvre la période du I^{er} au III^e siècle après J.-C. Seul l'aspect de la pâte semble plus correspondre aux productions plus tardives, en accord avec les éléments de gauloise 4 auxquels ils sont associés. Même s'il ne s'agit que d'un échantillonnage lié à la fouille par tranchées, il faut s'interroger sur cette surreprésentation du mobilier amphorique et sur la destination des structures mises au jour.

Les autres tessons importés sont représentés par quelques fragments de récipients en sigillée (6 tessons), en provenance des ateliers de Gaule du Sud, de Gaule du Centre et des ateliers de l'Est (groupe d'Argonne). Les éléments formels permettent de reconnaître :

- plusieurs coupelles de type Drag. 35 (groupe de La Graufesenque) qui se rencontrent de la fin du I^{er}-siècle ap. J.-C. à la première moitié du II^e siècle après J.-C.

- un fragment de panse d'écuelle Curle 15 et deux fragments appartenant à un bol Drag. 37, correspondant à des productions du groupe de Lezoux de la seconde moitié du II^e siècle et du début du III^e siècle après J.-C.

- enfin, le dernier morceau est un important fragment de fond dont la pâte brun clair et le vernis orangé à mauvaise adhérence sont certainement à rattacher aux productions d'Argonne. Le positionnement du tesson face à l'envers sur le sol a empêché l'érosion de l'engobe conservé uniquement sur la face interne du tesson. Ce dernier correspond à un fond de récipient à profil ouvert (coupe, assiette, ...), insuffisant pour identifier précisément la forme d'origine.

Cet élément plus tardif peut fonctionner avec le fragment de coupelle à couverte métallescente, en usage à partir de la fin du II^e siècle, mais surtout durant les III^e et IV^e siècles après J.-C. Les parois fines sont également illustrées par un fragment de panse possédant une pâte et un engobe permettant vraisemblablement d'y voir un élément plus ancien de type gobelet de type Beuvray, en usage durant la première moitié du I^{er} siècle après J.-C. (Proposition validée par un fragment de fond de pot en commune claire, se rencontrant dans des contextes similaires) (Us 4013).

Les productions locales sont faiblement représentées avec quelques fragments de cruches et un morceau de bec verseur de mortier en céramique commune claire et quelques tessons en céramique commune sombre tournée, possédant les pâtes fortement micacées caractérisant les productions finistériennes. Parmi elles, il faut signaler la présence d'un profil archéologiquement complet d'écuelle en céramique réductrice à pâte fine. Cette dernière repose sur un fond plat, simplement évoqué par une alternance de bourrelets et cannelures concentriques en faible relief. La paroi très courbe est prolongée par une lèvre effilée, délimitée par un ressaut. La surface externe de la panse est entièrement recouverte d'une succession horizontale de trois bandeaux de lignes guillochées séparés par de fines bandes lissées. La pâte bicolore en tranche (grise et noire) rappelle celle de récipients fréquents dans les contextes carhaisiens et dont la production est zonée dans les Monts d'Arrée, secteur de Kérilien-en-Plouneventer. Si ces productions sont des marqueurs de la fin du I^{er} –début du II^e siècle après J.-C., les différentes opérations menées depuis plusieurs années sur Carhaix montrent qu'elles réapparaissent dans les contextes de l'Antiquité tardive, sans différence de pâte et de forme. Difficile donc de trancher ici entre une des deux propositions.

Le reste du mobilier associé à ces ensembles montrent la présence d'éléments d'architecture (statuaire, bloc mouluré en calcaire, marbre et granit), d'objets de la vie quotidienne (morceau de meule en granit, éléments de ferrure et de clouterie en fer) ainsi que de la vaisselle en verre (bouteille à panse prismatique).

Fragment de statue

La mise au jour d'un élément en calcaire sculpté mérite d'être soulignée. Retrouvé au bord du puits 4003, cette pièce est relativement bien conservée en comparaison des découvertes de ce type effectuées à Carhaix. En général, la fragilité du matériau est effectivement la cause d'une altération importante des motifs et, la plupart du temps, il faut même déplorer la disparition de ce type de sculptures dans les fours à chaux du Moyen Age. En 2007, Jean-Yves Eveillard regrettait ainsi que *Vorgium* n'avait encore livré aucune statue alors que « la sculpture en pierre devait tenir une place notable compte tenu de son rang ».¹

Bien que très modeste, le fragment découvert au 9 de la rue Le Janne conserve la forme d'un drapé dont les plis évoquent un personnage en toge. Dans la région, le seul exemplaire comparable est une statue en granit mise au jour à Corseul. L'élément carhaisien n'est pourtant pas aussi important et ne conserve malheureusement pas d'indication sur la posture générale de l'individu représenté. Aucun indice anatomique, comme un bras ou une jambe, n'est décelable et il est donc difficile de repositionner précisément ce fragment sur un modèle connu. La disposition générale des plis laisse seulement deviner un vêtement assez ample dont certaines parties peuvent s'enrouler autour des bras ou revenir sur les épaules. Un groupe de plis convergents dans une partie en creux pourrait situer cette partie au niveau de la taille.

Cette découverte doit être mise en regard des blocs d'architecture retrouvés en 1977 au sud du terrain, dans la parcelle AP.250². Cet ensemble avait alors été interprété comme les restes d'un *fanum* mais une récente étude entreprise par Y. Maligorne permet d'identifier aujourd'hui un mausolée³. Il faut alors se demander si notre bloc sculpté n'a pas pu appartenir à un monument de ce type dont plusieurs exemplaires avaient peut-être été élevés dans ce secteur périphérique de *Vorgium* comme c'est la coutume dans les grandes agglomérations romaines.



Fig. 6 : fragment sculpté en calcaire
(cl. H. Paitier / Inrap - 2009)

¹ Jean-Yves Eveillard – Actualité de la sculpture en pierre d'époque romaine en Bretagne, *Aremorica* n° 1, Brest, UBO 2007, p. 123, note 2.

² Le Cloirec G. – *Carhaix antique, la domus du centre hospitalier, contribution à l'histoire de Vorgium, chef-lieu de la cité des Osismes*, (documents archéologiques, 2), Rennes : Presses Universitaires de Rennes 2008, p. 232, notice 50.

³ Yvan Maligorne – *L'architecture romaine dans l'ouest de la Gaule*. Rennes : PUR, 2006, 225 p. (coll. Archéologie et civilisation), p. 105.

2.2.3. Interprétation

Le substrat a été atteint dans toutes les tranchées à une profondeur moyenne de 50 cm. On le retrouve à une altitude comprise entre 124,50 m au nord-ouest et 126,73 m au sud-est.

Les vestiges mis au jour ne sont pas très denses puisqu'on compte seulement 3 fossés, 7, fosses, 2 puits, 1 mur, et 1 zone empierrée. Le tout est dispersé de manière relativement homogène bien que les fosses se retrouvent plutôt dans la moitié sud de la parcelle alors qu'une zone de matériaux s'étend du côté nord. Malgré la faiblesse des données, plusieurs indices de datation couplés à quelques observations de chronologie relative permettent de distinguer deux périodes.

La plus ancienne est représentée par des creusements relativement profonds dont la destination nous échappe. La présence de deux puits avérés pourrait laisser croire à des tentatives de forages avortés mais une fonction de stockage n'est pas non plus à exclure. La fouille de plusieurs remplissages a livré de nombreux fragments de tuiles d'époque romaine ainsi que du mobilier concernant toute la période qui va du I^{er} au IV^e siècles ap. J.-C. Ces structures pourraient donc avoir été comblées avec des remblais issus de la destruction de bâtiments environnants à la fin de l'Antiquité.

Un mur orienté est-ouest semble séparer la zone où ont été creusées les fosses et l'épandage de pierres qui se trouve au nord (mur 1). Le radier de cette construction a bien été mis au jour dans les sondages 2 et 5 mais une simple tranchée de récupération en marquait l'emplacement dans les tranchées 3 et 4. Son axe ne suit pas la trame des rues antiques mais se rapproche de l'axe de la rue Le Janne. Dans ces conditions, l'hypothèse qu'un *transversus* ait pu fixer le parcellaire gallo-romain et/ou médiéval de ce secteur est donc raviver d'autant que l'église de Plouguer présente une implantation qui pourrait suivre un axe très proche¹.

Les deux puits retrouvés dans les sondages 3 et 4 supposent une utilisation domestique ou artisanale des lieux. Aucune trace de production particulière n'a cependant été mise au jour et les deux éléments de mobilier les plus significatifs sont des fragments de roche sculptée : un morceau de corniche en granit et une partie de statue en calcaire. L'intérêt de ce dernier bloc mérite d'être souligné car il représente le premier exemplaire de statuaire à Carhaix. Il faut le mettre en relation avec l'identification d'un mausolée à 50 m au sud de la parcelle sondée et s'interroger sur la possibilité d'une intégration dans un tel monument.

Par ailleurs, un nettoyage fin de l'empierrement qui occupe la moitié nord du terrain a été réalisé dans le sondage 2. Il a révélé la présence d'un autre mur orienté, cette fois, du sud-ouest au nord-est (mur 2). La superposition de son relevé avec le cadastre de Carhaix montre que son emplacement correspond à la limite parcellaire qui séparait jadis les lots 232 et 234². Le niveau de pierres et de fragments de tuiles qui occupe la partie nord des sondages 2, 3, 4 et 5 doit donc correspondre à l'épandage des matériaux du mur 2 après sa destruction pour le remembrement. La surface des pierres est légèrement émoussée car elle affleurerait sous l'humus mais les coupes montrent bien qu'aucune structure comparable à une voie n'existe ici.

Un fossé perpendiculaire au mur 2 a été mis au jour dans les sondages 3 et 4. Si l'on admet que les deux structures sont contemporaines, il faut également croire que le démontage du mur 1 est très récent puisque le comblement du fossé est recoupé par sa tranchée de récupération.

¹ Le Cloirec G. – *Carhaix antique, la domus du centre hospitalier, contribution à l'histoire de Vorgium, chef-lieu de la cité des Osismes*, (documents archéologiques, 2), Rennes : Presses Universitaires de Rennes 2008, p. 193.

² Cette partie du cadastre n'a pas été actualisée car la limite entre les parcelles AP.232 et AP.234 n'existe plus ; chacun des deux terrains est aujourd'hui divisé du nord au sud.

3. Conclusion

Les vestiges dégagés au 9 rue Hervé Le Janne sont très ténus. Pour la période romaine, ils se résument à quelques fosses comblées de remblais hétérogènes et à deux puits. La profondeur de ces structures et la présence de mobilier permet d'envisager qu'elles aient pu servir de dépotoir. Il faut noter la mise au jour d'un fragment de statue et souligner la possibilité de découvertes particulières du même ordre. Un mur orienté est-ouest a également été retrouvé mais son alignement ne suit pas les axes de la trame antique. Il pourrait conforter l'existence d'une rue transversale, déjà envisagée par d'autres indices. Enfin, les restes d'un autre mur arasé ont été mis en évidence sous un empierrement qui correspond à l'étalage de ses matériaux. Cette construction suit une ancienne limite parcellaire encore visible sur le cadastre actuel.

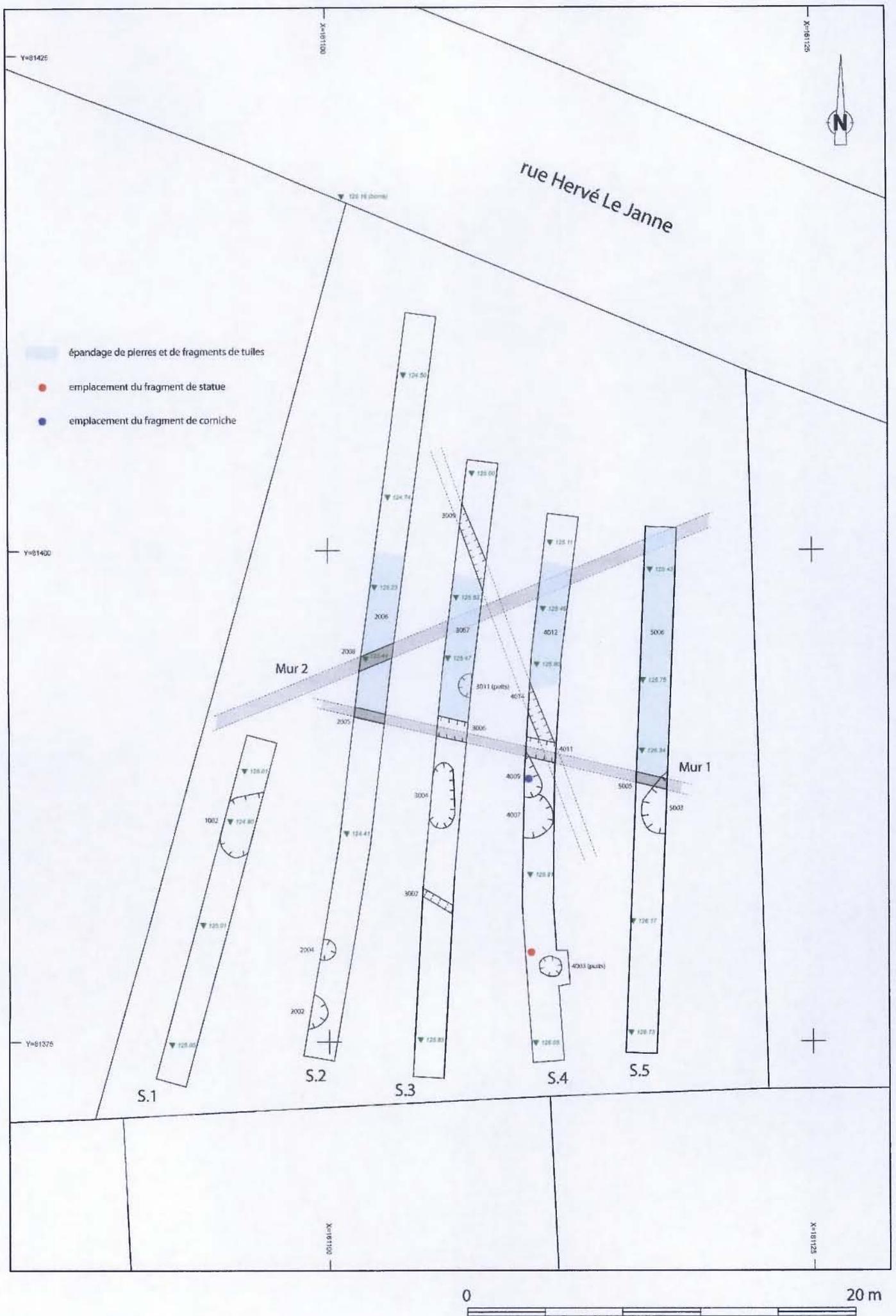


Fig. 7 : plan général des sondages et des vestiges mis en évidence (topo : F. Boumier, D.A.O. G. Le Cloirec / INRAP).



Fig. 8 : sondage 2, mur 2008 (cl. G. Le Cloirec / Inrap - 2009)



Fig. 9 : sondage 3, puits 3011 (cl. G. Le Cloirec / Inrap - 2009)



Fig. 10 : sondage 4, puits 4003 (cl. G. Le Cloirec / Inrap - 2009)



Fig. 11 : sondage 4, puits 4003 (cl. G. Le Cloirec / Inrap - 2009)

3

Inventaire technique

Inventaire des clichés numériques

- Vues générales et ambiance : 7 clichés.
- Fragment de statue : 2 clichés.
- S1 : 3 clichés.
- S2 : 10 clichés.
- S.3 : 9 clichés.
- S4 : 24 clichés.
- S5 : 2 clichés.

Inventaire des illustrations informatisées

Format Illustrator et format TIFF et JPG

- 1. Localisation IGN
- 2. Localisation dans le cadastre actuel
- 3. Environnement archéologique
- 4. Localisation du site sur le plan de *Vorgium*
- 5. Plan général des sondages

Inventaire du mobilier

U.S.	Antique	Moyen Age	moderne	Cér. indét.	total tessons	mobilier associé	datation proposée	Cag.
hs	8				8	non	insuffisant	1
1001	22				22	oui	IIe-IIIe ap.JC	1,2
2006	1				1	oui	IIe ap. JC	1
3003	4				4	oui	1° moitié 1er ap. JC	1,2
4000						oui	antique	2
4001	6				6	oui	IIe-IIIe ap.JC	1,2
4005	8				8	non	insuffisant	1
4006	35		1		36	oui	hétérogène	1
4008						oui	antiquité	2
4010	13				13	non	IIIe ap.JC	1
4013	3				3	non	1° moitié 1er ap. JC	1
5006	1				1	non	Antiquité tardive	1
total	100	0	1	0	101			

Archivage :
2 cassettes normalisées Allibert réf. 21020 .